



CIVAM BIO 09

Les BIOS d'Ariège

CIVAM BIO 09

Cottes - 09240 LA BASTIDE DE SEROU

Tél : 05 61 64 01 60

Mel : foirebio@bioariego.fr - www.bioariego.fr



ARIEGE en BIO - 9^{ème} édition FOIRE AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE et AUX ALTERNATIVES ECOLOGIQUES Dimanche 9 octobre 2011

La 9^{ème} édition de la foire ARIEGE en BIO aura lieu le dimanche 9 octobre 2011, toujours dans le cadre très agréable du village de St Lizier.

Le programme de l'année est en cours de constitution; mais nous pouvons déjà vous informer que les axes principaux de la foire seront reconduits :

- Un marché des produits biologiques
- Un marché d'artisanat local et de commerce équitable
- Un pôle éco-habitat remanié
- Un village associatif
- Des animations autour des produits exposés, des ateliers, des démonstrations, ...
- Des animations culturelles et pédagogiques
- De la restauration bio.

L'objectif est de **garantir une éthique et une qualité sur tous les produits de la foire**. De ce fait, la sélection est exigeante pour toutes les productions (pas seulement l'alimentation). Seront donc favorisés les producteurs et les fabricants, les productions contrôlées, la provenance locale, les petites structures, la transparence, ...

Nous travaillons à **un changement de conception du Pôle éco-habitat pour donner plus de place à l'information**. Pour approfondir le contenu de ce pôle, un thème sera retenu comme principal chaque année (sans être bien sûr exclusif !); en 2011, nous avons choisi « La maîtrise de l'énergie dans l'habitat ». Les exposants du pôle éco-habitat seront donc sélectionnés prioritairement selon 2 critères : le thème de l'année et la proposition d'une animation, d'une démonstration ou d'une activité pédagogique.

Enfin, nous insistons sur le fait que la foire est un lieu de promotion de l'agriculture biologique et des alternatives écologiques et que le prix des produits présentés ce jour-là ne doit pas être supérieur au prix généralement pratiqué. Le respect de cette règle sera un critère de sélection pour les années suivantes.

Vous trouverez ci joint une « demande d'inscription » à nous renvoyer au plus vite. N'oubliez pas les pièces à joindre : règlement (non encaissé avant la foire et restitué en cas de refus) et justificatifs.

Seuls les dossiers complets et reçus par courrier seront pris en considération. Vous serez informés de la validation de votre candidature après examen de l'ensemble des candidatures par le comité de sélection, dont les décisions sont souveraines et sans appel.

Nous attendons donc **vos dossiers avant le 30 juin 2011 (date limite de dépôt des dossiers).**

Avec nos cordiales salutations,

L'équipe d'Ariège en Bio.